

ROMAIN Dominique
Rue de Neufchâteau 132 E62
6700 ARLON
Tél : 0032 497 05 77 35

ARLON, le 12 septembre 2023

Aux équipes Loisir du championnat
de la Province du Luxembourg

REUNION DES EQUIPES LOISIR DEBUT DE SAISON 2023 - 2024

Date 05/09/23 à 19h30
Lieu Complexe sportif d'ETALLE

Présents :

RACVBL	D. ROMAIN
VC ETALLE	D. ROMAIN
MESSANSOUCY A	E. CHARPENTIER
MESSANSOUCY B	E. CHARPENTIER
VC BAD@BOOM MARTELANGE	M. DERNOEDEN
VC BELLEFONTAINE	B. PIRENNE
VC STABULOIS	C. PONCIN
VIR VOL TON	Chr. BREDEL
VC LIBRAMONT	A. DEJONGE
VC BAUDETS BERTRIX	J. MEUNIER
VC LA SEMOIS	Ph. BASTIN et C. PETIT
V80 PETANGE	-----
VC BECKERICH	Chr. HOELTGEN

1. Accueil

Accueil des différent(e)s participant(e)s et plus particulièrement à Justine MEUNIER qui représente le VC Baudets Bertrix, avec une rapide présentation du mode de fonctionnement administratif du championnat Loisir.

J'ai exprimé ma déception relative à l'absence d'un représentant de V80 PETANGE dont certains sujets concernaient son équipe directement. J'ai également signalé mon regret de leur absence lors de la remise de la coupe du champion Loisir au cours de la réunion de tous les clubs de la province du Luxembourg.

2. Présentation du nouveau logo RACVBL

Suite à l'élaboration d'un dossier considérable, j'ai présenté le nouveau logo du « Comité Provincial » qui peut être fier de sa reconnaissance Royale.

3. Les équipes

Le championnat Loisir est composé de 12 équipes qui sont les mêmes que le championnat précédent. Le listing des responsables des équipes est mis à jour ainsi que les jour et heure des matchs à domicile.

4. Petit rappel de la réunion du 16/05/23

Comme mentionné dans le compte-rendu de la réunion du 16/05/23, le sujet des feuilles de match a, à nouveau, été abordé. Bien qu'il s'agisse d'un championnat Loisir, il n'est pas permis que différentes règles fondamentales soient bafouées. Les différentes personnes présentes sur le terrain doivent être reprises sur la feuille de match. Il n'est donc pas question de « se tromper de nom » pour tel ou telle joueur(euse).

En ce qui concerne le calendrier, j'ai demandé au responsable de la FVWB de ne placer aucun match durant les congés scolaires belges et luxembourgeois.

5. Proposition de V80 PETANGE

La proposition de faire un championnat de deux poules a été écartée par l'ensemble des équipes présentes. La motivation étant de jouer un maximum de matchs au cours du championnat. Si cette proposition avait été acceptée, j'aurais demandé au responsable FVWB de me créer un nouveau calendrier.

La rentrée scolaire luxembourgeoise est le vendredi 15/09/23. J'ai donc décidé de faire débiter le championnat durant la semaine du 18/09/23 sachant qu'il est libre à chaque équipe de demander le report d'un ou plusieurs matchs à des dates ultérieures.

Pour répondre à V80 PETANGE, il n'est pas dans mon intention d'imposer des contraintes mais plutôt d'essayer de satisfaire la grande majorité des équipes sachant qu'il est difficile de plaire à tout le monde. Les deux réunions annuelles sont prévues notamment en vue d'améliorer sans cesse le bon déroulement du championnat Loisir.

Comme je l'ai écrit ci-avant et pour répondre à nouveau à V80 PETANGE, j'ai demandé la publication du calendrier à 12 équipes afin que chacun puisse déjà prévoir des changements ou des reports de match.

Le 31/08/23, Norbert (représentant de V80 PETANGE) m'a transmis un mail pour m'informer qu'une de ses joueuses serait présente à la réunion, ce qui malheureusement n'a pas été le cas. Dans ce mail, il me demande : « *A cette réunion je voudrais qu'on mette au clair et si possible par écrit quels joueurs sont qualifiés pour les matchs. Cela n'a pas de sens d'accepter que des joueurs avec licence J au Luxembourg, car cela veut juste dire qu'ils ont passé le médico et sont qualifiés pour jouer au championnat national peu importe le niveau.* ». Ce sujet est abordé dans le point relatif au règlement de la compétition Loisir 2023 – 2024. Dans ce mail, il m'écrit également : « *En plus il faudrait que Messancy présente des listes de force !* » Il faut savoir que depuis que Messansoucy aligne deux équipes en championnat, je dispose, comme le prévoit notre règlement, d'une liste de force comptant au moins cinq joueurs(euses) dans chaque équipe. Pour cette saison, je communiquerai les listes de force de Messansoucy A et B.

6. Le calendrier, les feuilles de match,

A la clôture du présent compte-rendu, le calendrier, mis à jour au 11/09/23, est publié sur le portail FVWB. Les demandes de changements faites au cours de la réunion ont été enregistrées.

En pièces jointes du présent, vous trouverez une feuille de match vierge mise à jour ainsi qu'une déclaration d'accident ETHIAS. Pour les équipes belges, il vous est fortement conseillé de remplir ce formulaire lors d'un accident afin de détenir toutes les informations utiles pour effectuer la déclaration en ligne.

La procédure d'enregistrement des résultats fait l'objet d'un petit rappel. Je me tiens évidemment à votre disposition en cas de problème.

7. Le règlement de la compétition Loisir 2023 - 2024

Comme tous les ans, une lecture du règlement est effectuée en vue d'y apporter les améliorations éventuelles.

L'accent a été mis sur le sujet relatif à la liste de force.

Le sujet relatif à l'autorisation au jeu a été complété concernant les joueurs(euses) affiliés au Grand-Duché de Luxembourg.

L'accent a été mis sur le sujet relatif au contrôle.

8. L'esprit général du championnat Loisir

J'ai à nouveau souligné l'importance du fair-play exemplaire dont chaque joueur du championnat Loisir doit faire preuve, que ce soit lors de l'échauffement, du match et de l'après-match. Pour chaque joueur qui en a la capacité, il lui est demandé de ne pas frapper en force sur une fille.

La tradition mise en place depuis quelques années, demande à ce que chaque équipe puisse offrir quelques produits à manger après le match. Libre à chaque équipe d'offrir la première tournée de boissons sans que cela ne soit repris dans la tradition. Il serait de bon ton que lorsqu'une équipe se déplace avec plus de 10 personnes, qu'elle puisse en informer l'équipe visitée, 24 heures auparavant afin de prendre ses dispositions pour les achats.

9. Pour les équipes LX8004

A la clôture du présent, les désaffiliations de joueurs(euses) des équipes affiliées au club LX8004 demandées lors de la réunion sont effectuées.

10. Divers

La RACVBL a créé un nouveau site que vous pouvez consulter via le site web :
<https://volleylux.be>

Ci joints :

- Une feuille de match vierge
- Une déclaration d'accident ETHIAS
- Le règlement compétition Loisir 2023 - 2024
- Le listing des responsables
- La liste de force de MESSANSOUCY A et B

Dominique ROMAIN
Responsable « LOISIR »
de la RACVBL